

AMUNDI CREDIT EURO

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	23
Informations spécifiques	24
Informations réglementaires	25
Certification du Commissaire aux comptes	31
Comptes annuels	36
Bilan Actif	37
Bilan Passif	38
Hors-Bilan	39
Compte de Résultat	41
Annexes aux comptes annuels	42
Règles et méthodes comptables	43
Evolution de l'Actif net	48
Compléments d'information	49
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	62
Inventaire	64
Annexe(s)	71
Caractéristiques de l'OPC (suite)	72
Information SFDR	75

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI CREDIT EURO

Classe I2 - Code ISIN : (C) FR0010628644

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - I2, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

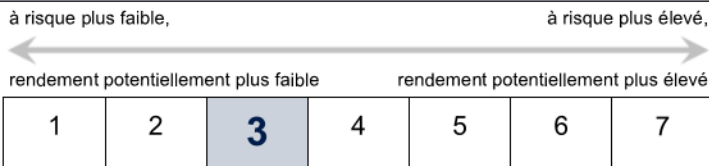
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Compte rendu d'activité

Janvier 2022

Le début de l'année a été difficile pour les actifs à risque. Le ton hawkish de la Fed, qui a finalement reconnu la nécessité d'un resserrement plus rapide et plus fort de la politique monétaire pour juguler l'inflation, a provoqué une vente d'obligations, d'actions et d'autres actifs à risque. Le 26 janvier, la Fed a confirmé qu'elle mettrait fin à son programme d'achat d'obligations et a donné pour la première fois des indications sur la manière dont elle pourrait réduire son bilan. Les marchés s'attendent désormais à ce que les taux d'intérêt augmentent quatre fois en 2022. En Europe, bien que la BCE soit susceptible de continuer à acheter des obligations jusqu'en 2022, elle mettra fin à ses achats d'obligations pandémiques en mars 2022. Dans ce contexte, les spreads de crédit Euro IG ont fait preuve d'une certaine résilience, ne s'élargissant que de 10 points de base pour atteindre 105 points de base malgré la forte vente d'actions. Mais dans l'ensemble, la performance a été affectée négativement à la fois par l'élargissement des spreads et par la flambée des rendements souverains (le rendement du Bund 5Y augmentant de 23bps à -0,22% et le Bund 10Y passant au-dessus de zéro pour la première fois depuis mai 2019). Le marché a affiché -1,32% (-0,49% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente). Sans surprise, les actifs à bêta élevé ont souffert dans une plus large mesure en sympathie avec les actions, les AT1 bancaires, les hybrides d'entreprise et le haut rendement affichant une performance de -1,79%, -1,59% et -1,51% respectivement malgré leur moindre sensibilité aux taux. Sur le plan sectoriel, aucun gagnant ou perdant n'est ressorti clairement du mouvement général de correction, l'élargissement des spreads ayant touché de la même manière les secteurs cycliques et non cycliques. Sur la courbe, les obligations à long terme ont été plus touchées que les obligations à court terme en raison de la plus grande sensibilité de leurs spreads à la volatilité des taux. Dans cet environnement, nous avons continué à réduire le Beta du portefeuille pour atteindre 1.12 fin janvier. En continuant de vendre les papiers les plus long dans tous les secteurs. La plupart des corporates hybrides ont été réduits sur le Real Estate en particulier et même sur des noms comme Total ou EDF. La partie Additional Tier1 a été réduite à - de 5.5% et tous noms ont été réduits. Nous avons participé à peu de Primaires en sélectionnant ceux qui nous paraissent les plus courts en duration et/ou les plus rémunérateurs en terme de Prime comme VGP, Hyundai, Prosus ou encore sur les financières Santander Consumer. Le marché Primaire a été très prolifique mais autant que les mois de janvier dernier. Dans cet environnement Risk off les indices Ittraxx ont évolué à la hausse en janvier le Main évoluant entre 48bp et 60bp et Crossover a évolué aussi à la hausse entre 244bp et 290bp des niveaux que nous n'avons pas vu depuis l'annonce de la découverte du variant omicron en novembre 2021. Même si les flux négatifs sur la classe d'actifs restent légers, le marché imagine que si les taux continuent de remonter les flux sortants pourraient s'accélérer. Les taux sont au plus hauts depuis 12mois et les prévisions restent à une remontée en fonction de l'évolution des décisions de la FED. La Sensibilité au taux du portefeuille reste sous sensible par rapport à son benchmark de -0.48. Pour l'avenir, nous pensons que l'environnement reste favorable au crédit, avec une croissance plus lente, une inflation plus contenue et une normalisation progressive des taux. En outre, la santé des entreprises reste solide, celles-ci ayant réduit de manière agressive leur dette et leur levier financier pour revenir aux niveaux d'avant la crise. Enfin, même si les spreads sont proches de leurs niveaux historiques -notamment aux États-Unis- le portage attractif par rapport aux obligations souveraines devrait compenser toute faiblesse des spreads. Cela dit, nous restons attentifs aux défis actuels du marché du crédit : un éventuel dépassement de l'inflation, les erreurs de politique des banques centrales et les incertitudes géopolitiques (Russie vs Ukraine, Corée du Nord) pourraient modifier le sentiment des investisseurs et créer des épisodes de volatilité. Dans ce contexte, nous maintenons une surpondération, bien que réduite, de l'exposition au crédit par le biais d'obligations à bêta élevé, en particulier les obligations hybrides d'entreprises et les obligations financières subordonnées, plus sensibles à la croissance et moins à la volatilité des taux souverains que les obligations senior. Nous pensons que les financières, et en particulier les banques, devraient surperformer les autres secteurs car elles bénéficieront de la hausse des taux. Nous adoptons également une position de duration courte. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération des 3-5 et 5-7 ans, en restant à l'écart des obligations à longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous allons progressivement mettre l'accent sur la sélection bottom up des titres en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Février 2022

Retour en force de la volatilité, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ! Des forces contraires ont agité les marchés avec d'un côté, une volonté marquée des Banques Centrales de durcir les conditions financières

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

et de l'autre, une escalade du conflit faisant resurgir un risque important de stagflation. Ainsi, en début de mois et au gré des propos hawkish des membres de la BCE et des bons chiffres économiques, le mouvement haussier taux s'est accéléré, et les taux ont poursuivi leur ascension avec le 10 ans US à plus de 2% et le Bund à 0.30% (une première depuis 2019). Cependant, l'engagement des troupes Russes en Ukraine mi-février a renversé la tendance. La volonté de l'Europe, des US, du Royaume Uni de sanctionner les agissements de V. Poutine au travers des sanctions visant à affaiblir le pays, a alimenté les craintes d'un conflit mondial. L'impact le plus marquant est l'envolée des anticipations d'inflation à court terme car les prix du pétrole comme du gaz s'envolent sur fond de rupture d'approvisionnement russe. Ainsi, le spectre de la stagflation a fait son grand retour, poussant les investisseurs à réévaluer leurs anticipations de hausses des taux. Dans ce contexte hautement incertain, les obligations d'Etat ont joué leur rôle de valeur refuge. Les pentes des courbes se sont globalement accentuées en Europe, suite au renchérissement des papiers courts dans un mouvement de fuite vers la qualité. Le taux 10 ans US est repassé sous la barre des 2% pour finir le mois à 1.82% et le taux 10 ans allemand s'est rapproché du seuil des 0% à 0.12%. La baisse du marché action se reflète dans l'élargissement des primes d'autant plus marqué sur les segments les plus risqués (obligations émergentes, haut rendement ou hybrides et AT1 bancaires). Dans cet environnement, nous avons réduit le beta du portefeuille en dessous de 1 pour atteindre 0.99 à la fin février, en continuant de vendre les papiers les plus longs dans tous les secteurs. Nous avons continué à vendre des corporates hybrides et des subordonnées d'assurance comme Allianz, Generali, Macif, NNgroup, Total Hybrid, Iberdrola ou bien réduire en début de mois la partie Additional Tier 1 en dessous de 6%. (Vente de BNP et Crédit Agricole) ; Nous avons effectués quelques switches afin de réduire les durations sur des corporates hybrides sur EDF ou sur ENEL par exemple. Le marché primaire s'étant fermé, nous n'avons pas effectué d'investissement sur le marché primaire au cours du mois. Dans cet environnement de Risk off et très volatil, les indices de crédit Iltrex ont évolué jusqu'à des niveaux inconnus depuis la crise du Covid. Le Main a évolué de 59bps à 70bps en atteignant 80bps au moment de l'entrée des troupes russes en Ukraine. Le Crossover a quant à lui évolué entre 285bp et 360bps avec un pic à 394bps. Le portefeuille est resté sous sensible par rapport à son benchmark de -0.50bp, les derniers chiffres d'inflation ne laissant que peu de doute sur une remontée des taux notamment aux US, notre positionnement reflétant ces mouvements futurs de la FED. Nous n'oublions pas que les dernières nouvelles de l'attaque de la Russie sur l'Ukraine ont fait ressurgir de nouveau le spectre d'une stagflation. L'évolution des spreads de crédit dépendra largement de l'ampleur des nouvelles sanctions potentielles imposées par les gouvernements occidentaux à la Russie et des mesures de rétorsion de la Russie, en raison de leur impact sur le sentiment du marché et du prix de l'énergie. Dans ce contexte, nous adoptons une exposition neutre au crédit, en réduisant notre exposition aux obligations à bêta élevé, en particulier les obligations hybrides d'entreprises et les obligations financières subordonnées, susceptibles de sous-performer à court terme. Enfin, nous allons nous concentrer sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Mars 2022

La première semaine de mars a vu des sanctions occidentales aggravées en réponse à l'agression de la Russie en Ukraine. Les prix des actifs risqués ont chuté, suite à la crainte que la forte hausse des prix de l'énergie - les prix du pétrole ont atteint 128 dollars le baril - ne nuise à la croissance économique. Les spreads sur le marché du crédit Euro IG ont bondi à des niveaux observés pour la dernière fois en mai 2020. Cependant, l'appétit pour le risque est reparti à la hausse au milieu du mois, malgré le ton « hawkish » de la BCE : réduction progressive de son programme d'achat avec la fin aux achats nets d'actifs dès le troisième trimestre 2022. Les spreads se sont redressés en fin de mois, regagnant une partie du terrain perdu. Une amélioration du sentiment a également pu être observée sur le marché primaire, avec une reprise des volumes de nouvelles émissions. Dans ce contexte, les spreads du crédit Euro IG se sont resserrés à 127bps, en dessous des niveaux pré-guerre (133bps le 23 février). Toutefois, les rendements totaux ont fini en territoire négatif en raison de la flambée des rendements souverains, conséquence directe de l'inflation élevée et du resserrement de la politique monétaire des banques centrales. Le rendement du Bund à 5 ans a augmenté de 53 points de base pour atteindre son plus haut niveau depuis 8 ans, soit 0.37%. L'IG a affiché une performance de -1,20%, soit +0,98% performance relative contre les bons du trésor à durée équivalente. Les actifs à bêta élevé ont clairement surperformé les obligations senior, en raison de leur portage plus élevé et de leur moindre sensibilité aux taux. Les obligations bancaires AT1, les obligations Tier 2 et les obligations à haut rendement ont terminé le mois en baisse de -0,73%, -0,12% et -0,12% respectivement, tandis que les obligations hybrides ont gardé la tête hors de l'eau à +0,01%. Sur le plan sectoriel, les financières et l'énergie ont surperformé le reste du marché. Dans cet environnement redevenu très volatil, les indices de crédit iTrax

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

sont revenus sur des niveaux plus serrés. Le Main à évolué entre 70bps et 90bps en atteignant 90bps au moment de la mise en place des sanctions contre la Russie le 7mars. Le Crossover a quant à lui évolué entre 347bp et 440bps pour terminer à 340bps. Dans le portefeuille, nous avons profité du marché primaire pour ré-augmenter le bêta du fonds. Les investisseurs accueillaient favorablement le marché «pay-to-play» compte tenu du pickup offert par le primaire vs secondaire, avec cependant un accueil assez différencié en fonction des émetteurs. De notre côté, nous avons participé à de nombreux primaires : sur les financières, nous avons participé à plusieurs AT1 comme Intesa Sao Paolo, Deutsche Bank ou Rabobank, à des T2 comme BNP ou Sabadell ou encore à des émissions Senior comme Santander ou UBS. Sur le secteur Automobile, nous avons participé aux nouveaux hybrides Volkswagen, ainsi qu'aux émissions inaugurales de Daimler Trucks. En regard, nous avons vendu des noms tels que Nissan ou Hyundai. En corporate nous avons participé à Akzo Nobel 6ans, Haleon 4 ans, Carrefour 4ans et les émissions inaugurales de L'Oréal. Nous avons continué à réduire notre exposition aux corporate hybride notamment sur TOTAL. Nous avons réduit notre exposition au secteur du Real Estate en vendant certains noms comme AXALEM, NEPI, HEIBOS ou VGP. Dans ce contexte, nous gardons une position légèrement positive en matière de crédit, avec un bêta oscillant autour de 1.1 et maintenons une sous-pondération en duration. Nous pensons que les financières devraient surperformer les autres secteurs car elles bénéficieront de la hausse des taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération des 4-6 ans, en restant à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché. La sensibilité au taux du portefeuille reste inférieure à celle de son benchmark de -0.70bp, les derniers chiffres d'inflation ne laissant que peu de doute sur une remontée des taux notamment aux US, notre positionnement reflétant ces mouvements futurs de la FED. L'enlisement du conflit en Ukraine fait ressurgir le spectre d'un fort ralentissement à venir en Europe. Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente sur le crédit compte tenu de la situation actuelle. Avec d'une part, la guerre en Ukraine qui risque de perturber davantage les prix du pétrole, du gaz et d'autres matières premières et de maintenir l'inflation à des niveaux élevés, et d'autre part, des banques centrales qui renforcent leur lutte contre l'inflation. Cependant, les fondamentaux des entreprises restent solides, avec d'importantes réserves de trésorerie, leur permettant de résister à toute nouvelle augmentation des coûts de financement. La plupart des émetteurs européens, en raison de leur faible exposition directe à la Russie et à l'Ukraine, devraient présenter peu de risques de détérioration des métriques de crédit et contenir le risque de hausse des spreads.

Avril 2022

Les marchés du crédit se sont stabilisés au début du mois d'avril, mettant fin au rally des trois dernières semaines de mars et reflétant les préoccupations persistantes concernant l'inflation élevée et l'affaiblissement de la croissance. L'attitude de plus en plus hawkish des banques centrales et la guerre en Ukraine ont alimenté les craintes sur la santé des entreprises européennes, malgré la publication de résultats financiers encourageants. Les spreads de crédit se sont affaiblis au cours de la dernière semaine d'avril à la suite de la publication des chiffres étonnamment bas du PIB américain (-1,4% au premier trimestre), qui ont déclenché une forte vente d'actifs à risque. Les fonds de crédit européen investment grade ont enregistré des sorties continues en raison de l'aversion des marchés pour le risque (-3,5% des actifs sous gestion depuis le début de l'année). Cependant, l'essentiel de la volatilité s'est matérialisé dans le monde des obligations souveraines, qui s'est positionné en réaction au resserrement des politiques monétaires (5Y Bund +0,30%, 10Y Bund +0,39%), ainsi que sur les actions (le S&P 500 a connu son pire mois depuis mars 2020). Le marché primaire est resté très peu actif tout au long du mois, le total des émissions d'avril représentant à peine plus de la moitié du niveau d'avril 2021 (et un septième des niveaux d'avril 2020). Dans ce contexte, les spreads Euro IG se sont élargis de 22 points de base pour atteindre 151 points de base, en dessous de leur pic du 8 mars (160 points de base). La performance a terminé le mois en territoire négatif, à -2,74%, soit -1,05% de performance relative contre les bons du trésor à duration équivalente. Les actifs à bêta élevé ont sous-performé dans la correction, les spreads des obligations européennes à haut rendement, des obligations bancaires AT1, des obligations subordonnées assurantielles et des obligations hybrides d'entreprise s'étant élargis de 53 pb, 42 pb, 40 pb et 36 pb, respectivement. Sur le plan sectoriel, les valeurs industrielles ont surperformé les valeurs financières, menées par les biens d'équipement et les utilities. Sur la courbe, les ventes de titres souverains ont eu un effet d'entraînement sur les crédits à plus long terme (Euro IG 5-7 ans s'est élargi de 23 pb contre 14 pb pour 1-3 ans). La forte remontée des taux et les commentaires « hawkish » des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique, nous ont amené à plus de prudence sur crédit IG. Un certain nombre de chiffres de la BCE indiquaient la fin des achats d'actifs dès juillet et certains suggérant même que la

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

première hausse pourrait intervenir de manière imminente et que le taux directeur passerait au-dessus de zéro avant la fin de l'année. Dans cette période dite de black-out dû aux résultats des entreprises, le primaire se fit plus rare. Nous avons peu participé aux nouvelles émissions ne trouvant pas de primes suffisantes dans un environnement assez craintif. Le secteur Immobilier comme depuis plusieurs mois a continué de sous performer. Et l'absence d'émissions aurait dû améliorer les technicals pour compenser les flux sur la classe d'actifs et la diminution des achats d'actifs de la BCE mais ce ne fut pas le cas. Les flux sur la classe d'actif restent très négatifs depuis le début de l'année avec plus de 6mds de sorties sur les fonds ouverts. Dans cet environnement de hausse des taux et d'écartement des spreads les indices de crédit Ittrax ont évolué à la hausse, de 72bp à 90bp pour l'indice Main et de 340bp à 430bp pour l'indice Crossover. Quant à la sensibilité du portefeuille, nous avons accentué notre sous sensibilité de -0.70 à -0.85 contre son indice de référence. Les derniers chiffres d'inflation ne laissant que peu de doute sur une forte remontée des taux notamment aux US, notre positionnement reflétant ces mouvements futurs de la FED. Les éventuels remontés de taux en Europe dès le mois de juillet nous ont conforté sur cette sous sensibilisation et cela même si l'enlèvement du conflit en Ukraine fait ressurgir le spectre d'un fort ralentissement à venir en Europe. Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente sur le crédit, compte tenu du ralentissement de la croissance, de l'inflation élevée et du resserrement des politiques monétaires. Cependant, les entreprises européennes ont prouvé qu'elles pouvaient résister à la crise, avec des marges solides et une réduction de la dette nette. La plupart des émetteurs européens, en raison de leur faible exposition directe à la Russie et à l'Ukraine, devraient présenter un faible risque de détérioration des métriques de crédit et contenir le risque de hausse des spreads. Dans ce contexte, nous avons adopté une position neutre en matière de crédit, avec un bêta oscillant autour de 1. Nous maintenons une sous-pondération de la durée. Nous pensons que les financières devraient surperformer les autres secteurs car elles bénéficieront de la hausse des taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération des 4-6 ans, en restant à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Mai 2022

Les chiffres de l'inflation des deux côtés de l'Atlantique ont mis en évidence les défis auxquels les banques centrales sont confrontées, et les inquiétudes concernant un ralentissement économique ont refait surface. Une volatilité accrue a également touché le marché des obligations souveraines : les rendements du Bund et du Trésor américain ont connu de fortes variations sur l'ensemble de la courbe. Le marché primaire a fait écho aux sautes d'humeur des investisseurs, opérant par à-coups et s'arrêtant lors des phases d'aversion au risque. Dans ce contexte, les spreads Euro IG ont évolué dans une large fourchette de près de 20 points de base, commençant à 151 points de base et culminant à 170 points de base au milieu du mois. Les performances ont terminé le mois en territoire négatif, à -1,23%, soit -0,47% de performance relative contre les bons du trésor à durée équivalente. Les obligations à haut rendement ont sous-performé les obligations de qualité supérieure. En revanche, les obligations subordonnées ont surperformé le reste du marché, les AT1 des banques et les hybrides des entreprises affichant respectivement -0,04% et -0,41%. Sur le plan sectoriel, l'énergie, l'automobile et les banques ont mené le bal, les plus grandes contre-performances étant l'immobilier et le gaz naturel. Sur la courbe, la poursuite des ventes de titres souverains a eu un effet d'entraînement sur les crédits à plus longue échéance (5 à 10 ans). Dans cet environnement de hausse des taux et d'écartement des spreads les indices de crédit Ittrax ont évolué à la hausse, l'indice Main reste stable à 90bp avec un pic à 102bp le 20 mai et de 430bp à 440bp avec un pic à 495bp le 20 mai pour l'indice Crossover. Dans cet environnement, nous avons continué de réduire le bêta du portefeuille pour se placer sous les 1.0 et rester proche de la neutralité. Nous avons tout de même participé à certaines émissions primaires lorsque les noms, les maturités et les spreads nous semblaient intéressants, comme sur Visa 3yr, Bouygues 7yr, Volvo 3yr, Evonik 5yr, Deutsche Bahn 8yr, BBVA 3yr et APRR 7yr. Courant mai, les publications des résultats de Walmart et Target ont été décevants faisant chuter le S&P de près de 4%, déclenchant une nouvelle vague de douleur pour les investisseurs IG. Nous avons continué de vendre sur le portefeuille et nous avons réduits la poche AT1 sous les 6%. Nous avons vendu également des Senior Non preferred bancaires car le primaire est fourni et risque de l'être encore les prochains mois. Nous avons vendu également des T2, (KBC, ING) surtout les low reset pour aller vers les high reset. On notera qu'un T2 de la banque allemande Deutsche Pfandbriefbank AG n'a pas été rappelé pour des raisons économiques. Nous avons continué à vendre le secteur immobilier sur des noms comme Aroundtown et certains corporates hybrides comme Total ou Telia. Quant à la sensibilité du portefeuille, nous avons réduit notre sous-sensibilité de -0.85 à -0.45 contre son indice de référence. Les derniers chiffres d'inflation ne laissant que peu de doute

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

sur une forte remontée des taux notamment aux US, notre positionnement reflétant ces mouvements futurs de la FED. Les niveaux atteints nous confortent sur le fait de réduire un peu notre positionnement sur la sous-exposition du fonds. Dans ce contexte, nous gardons une position neutre en matière de crédit, avec un bêta oscillant autour de 1. Nous maintenons une sous-pondération de la duration. Nous pensons que les financières devraient surperformer les autres secteurs car elles bénéficieront de la hausse des taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération des 4-6 ans, en restant à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Juin 2022

Le crédit a souffert en juin, alors que l'on discutait d'une éventuelle récession à venir. Le manque de confiance des consommateurs, la faiblesse des indices PMI et la lecture finale du PIB américain au 1^{er} trimestre 2022 à -1,6%, ont confirmé que l'économie risquait de souffrir des hausses de taux trop rapides. L'incertitude s'est traduite par de fortes variations des taux souverains, mais aussi par un élargissement significatif des primes de crédit. Dans ce contexte, nous avons assisté à un nombre important de nouvelles émissions, les entreprises souhaitant renforcer leurs liquidités en prévision d'un éventuel ralentissement. Les primes de nouvelles émissions ont atteint en moyenne 20 points de base, soit leur niveau le plus élevé depuis mai 2020. La liquidité du marché s'est tarie, les écarts entre les offres et les demandes s'étant considérablement élargis. Dans ce contexte, la performance de l'Euro IG pour le mois de juin s'est établie à -3,49%, confirmant une série ininterrompue de pertes depuis décembre de l'année dernière. La performance relative par rapport aux bons du Trésor de duration équivalente s'est établie à -2,47%. Les spreads de crédit se sont élargis de 56 points de base pour atteindre 218 points de base, leur niveau le plus élevé depuis avril 2020. Les obligations à bêta élevé et les obligations moins bien notées ont sous-performé le reste du marché, les hybrides d'entreprise, le haut rendement européen et les AT1 bancaires affichant respectivement -7,31%, -6,85% et -5,91%. Au niveau sectoriel, il n'y a pas eu de grand gagnant, à l'exception des banques seniors, qui ont affiché une performance légèrement supérieure relativement au reste du marché, à -2,88%. Sur la courbe, les spreads se sont élargis dans un mouvement parallèle. Dans cet environnement l'écartement des spreads sur les indices de crédit Ittrax est massif. On se rapproche des plus larges de la période COVID. L'indice Main repasse allègrement les 100bps et termine le mois à 120bps. L'indice iTrax Crossover quant à lui flirte avec 600bps avec un écartement de plus de 145bps pour passer de 440bps à 585bps à la fin du mois de Juin. On a observé une accélération des sorties sur la classe d'actif IG sur le mois. Les flux continuent d'être très négatifs depuis le début de l'année avec plus de 9.5mds de sorties sur les fonds ouverts. Dans cet environnement, nous avons gardé un bêta du portefeuille autour de 1.0 et nous sommes restés proche de la neutralité. Nous avons continué à réduire les secteurs les plus faibles tels que l'immobilier avec des ventes sur NEPI ou VGP, l'automobile avec des ventes sur Volkswagen hybrides ou Nissan, ou bien encore des ventes de subordonnées bancaires comme Standard Chartered ou Bankinter - en particulier les low reset pour aller vers les high reset - ou des SNP comme UBS (qui promet un primaire fourni sur les prochains mois). Le marché Euro reste volatil et les déclarations des membres de la BCE sur une éventuelle remontée des taux dès juillet ou bien l'arrivée rapide d'une récession restent confuses. Nous avons tout de même participé à certaines émissions primaires lorsque les noms les maturités et les spreads nous semblaient intéressants, comme Orsted 6yr, Duke Energy 6yr, SES 7yr, BASF 6yr ou bien Universal Music 6yr. Nous avons pris des profits sur les émissions primaires du mois de Mai (Evonik, Bouygues APRR). Nous avons continué à vendre certains corporates hybrides comme Total. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la zone 4-6 ans, en restant à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché. Les taux ont atteint leur plus haut depuis 10 ans au mois de Juin. Nous avons réduit fortement notre sous-sensibilité de -0.50 pour repasser positifs à +0.20 contre l'indice de référence - une sensibilité supérieure à l'indice en prévision d'une éventuelle récession fin 2022 ou bien début 2023. Le thème du mois de Juin est bien une dualité entre une inflation qui continue de croître et une récession qui arriverait plus vite que prévue du fait du ralentissement économique. « Inflation vs Récession » restera sans doute le thème principal en juillet. Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente en matière de crédit, compte tenu du ralentissement de la croissance, de l'inflation élevée et du resserrement des politiques monétaires. Bien que les entreprises européennes ont prouvé qu'elles pouvaient résister à la crise, avec des marges solides et une réduction de la dette nette, des incertitudes demeurent qui devraient influencer la volatilité des spreads de crédit : le retrait du soutien de la BCE et la nécessité pour les entreprises de se réendetter pour financer la transition écologique en font partie.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Juillet 2022

Les marchés du crédit ont clôturé sur une performance positive, tant sur le crédit que sur les taux, la première depuis le début d'année, naviguant entre des signaux macroéconomiques positifs et négatifs, ne permettant pas de dessiner de réelle tendance. L'inflation dans la zone euro est toujours élevée en juillet, +8,9% ce qui continue d'alimenter les anticipations de hausse des taux pour juguler l'inflation et donc la crainte d'une récession dans les mois à venir. Cependant, la hausse du PIB de la zone euro, supérieure aux attentes, +0,7% principalement en raison de la hausse de la consommation, a rassuré les investisseurs. La BCE a augmenté ses taux d'intérêt directeurs de 50 points de base (après des annonces de 25 bps), mettant ainsi un terme à l'ère des taux négatifs depuis plus de 10 ans. La BCE a aussi mis un terme à sa politique de « forward guidance » afin d'être plus proche des données macro-économiques. Enfin, elle a donné les caractéristiques du TPI (Transmission Protection Instrument), l'outil destiné à lutter contre la fragmentation au sein de la zone euro. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed continue de prendre des mesures agressives pour freiner l'inflation. Le FOMC a procédé à une deuxième hausse consécutive des taux de 75 points de base lors de sa réunion de juillet, portant la fourchette cible des fonds fédéraux à 2,25-2,5%. La Fed reste beaucoup plus préoccupée par le désencrage des anticipations d'inflation que par les risques de baisse pesant sur la croissance. Dernière crainte pesant sur les marchés, le risque d'une coupure de gaz russe vers l'Europe, qui impacterait significativement les économies allemande et italienne. Dans ce contexte, la performance du marché Euro IG pour le mois de juillet s'est établie à 4,70%, affichant la première performance positive de l'année. La performance excédentaire par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente s'est établie à 1,92%. Les spreads de crédit se sont resserrés de 28 points de base pour atteindre 184 points de base, un niveau deux fois supérieur à celui de fin d'année. Les obligations à bêta élevé et les obligations moins bien notées ont également bien performé, les hybrides non financière, le haut rendement européen et les AT1 bancaires ont affiché respectivement 5,19%, 4,84% et 4,54%. Au niveau sectoriel, le secteur immobilier qui avait très largement souffert au mois de juin, a enregistré la performance la plus élevée (7,26%), suivi par le secteur des biens de consommation (6,10%). Les dettes financières senior ont quant à elles moins bien performé à 3,74%. En juillet, dans un contexte d'inquiétude sur la réouverture de Nord Stream 1 et de son impact sur la croissance mondiale, nous avons adopté une position neutre en matière de crédit, avec un bêta légèrement inférieur à 1. Profitant de la baisse des taux, nous avons réduit les secteurs les plus corrélés tels que l'immobilier avec des ventes sur Around Town ou Vonovia Finance. Nous avons aussi choisi d'alléger les secteurs cycliques tels que l'automobile avec des ventes sur Volkswagen et Honda. Le marché du crédit euro reste volatil dans une actualité partagée entre inflation et récession, dans un contexte de très faible liquidité. Malgré un marché primaire très calme, nous avons participé à certaines nouvelles émissions dans un contexte de prime d'émission large : NTT Finance 2yr, Celanese 4yr et l'émission green inaugurale de General Motors 7yr. Dans cet environnement, le resserrement des spreads sur les indices de crédit Itraxx est important bien qu'à des niveaux absolus toujours élevé. L'indice Main redescend sous les 110bps et termine le mois à quasiment 100bps. L'indice Itraxx Crossover a quant à lui dépassé les 600bps mi-juillet avec un plus haut à 626bps avant de finalement se resserrer et terminer à 510bps à la fin du mois de juillet. Nous sommes ainsi parvenus sur le mois de juillet à prendre des gains importants sur une stratégie d'options sur l'Itraxx Crossover. Nous avons maintenu une sensibilité en relatif neutre tout au long du mois, passant de +0,14 à +0,04 contre l'indice de référence. Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente en matière de crédit, compte tenu des conditions actuelles et des incertitudes qui demeurent. Les dettes financières devraient être soutenues par la hausse des taux. Sur la courbe, nous restons à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection d'émetteurs de qualité en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Août 2022

Le répit connu par les marchés en juillet a été de courte durée. Après une première quinzaine d'août particulièrement calme, les marchés ont été secoués par la publication de données économiques, la flambée des prix du gaz en Europe et, surtout, le ton résolument « hawkish » du président de la Fed, Jay Powell, lors du symposium économique de Jackson Hole. Le premier catalyseur de cette correction a été le PMI manufacturier de la zone euro, qui a surpris à la baisse en plongeant à son plus bas niveau des 26 derniers mois, à 49,6. Les économistes craignent que cela ne soit le signe d'une possible contraction de l'économie au troisième trimestre. Deuxièmement, les prix de l'énergie en Europe ont atteint des niveaux record en raison de la perspective d'une réduction de l'offre russe, alimentant ainsi les craintes d'une aggravation des difficultés économiques à venir. Troisièmement, Jay Powell a réitéré l'engagement de la Fed à lutter contre l'inflation, tout en reconnaissant que la hausse des taux et la réduction du bilan de la Banque centrale entraîneront une certaine « douleur ». Les marchés ont fortement réagi au discours du président de la Fed, prenant acte du

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

sérieux de l'engagement de la Fed à ramener l'inflation à 2%. Du côté de l'offre, après un mois de juillet ayant vu très peu de nouvelles émissions, le marché primaire a repris des couleurs dans la seconde moitié du mois d'août, bien que dans des volumes deux fois moins importants que ceux d'août 2021. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché une performance totale de -4,2% en août (-0,61% de performance excédentaire par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente), sous l'effet combiné de l'élargissement des spreads de crédit et de la hausse des taux souverains (le rendement du Bund 5 ans a augmenté de 86bps pour atteindre 1,38%). Les spreads de crédit ont effacé la moitié de leur resserrement de juillet pour terminer le mois avec 15 points de base de plus, à 202 points de base. La situation était bien meilleure pour le segment des actifs à haut beta, le High Yield surpassant largement l'Investment Grade. Les spreads de crédit HY ont terminé le mois 32 points de base plus resserrés et les CCC ont même affiché une performance totale positive, en raison de leur moindre sensibilité aux taux souverains. Sur le plan sectoriel, les secteurs des transports et des métaux et mines ont surperformé les autres secteurs. Dans le secteur financier, l'assurance a pris la tête. Sur la courbe, les obligations à plus longue échéance ont sous-performé. Nous avons pu observer deux périodes pendant ce mois d'août, une première jusqu'au 15 août où les spreads se resserrent puis une 2ème moitié du mois où tout repart dans le sens inverse avec une forte volatilité. Les taux quant à eux se sont écartés violemment pour revenir sur des niveaux au-dessus de 1,50% pour le 10 ans. L'indice Main passe de 101bp à 91bp pour repartir à 120bp en fin de mois. L'indice Crossover quant à lui fait le même type de mouvement de 520bps pour se resserrer à 460bps pour repartir à 580bps en fin de mois. En août, nous avons maintenus notre bêta en dessous de 1. Les inquiétudes sur l'évolution du prix du gaz, son influence sur la croissance mondiale et une possible récession dans les prochains mois nous ont amené à rester prudent sur les marchés de Crédit. De plus la Chine souffre encore de séries de confinements, de la crise de l'immobilier et d'une rhétorique politique de plus en plus hawkish. Le primaire qui s'assèche normalement en août et en période de volatilité ne s'est pas tari. Les banques sont dans la nécessité d'émettre et la remontée des taux inquiète les entreprises. Ces dernières ont un besoin croissant de liquidité afin de faire face à la hausse des coûts de l'énergie cet hiver. Nous avons vendu au cours du mois certains primaires achetés récemment qui ont fortement performé comme SSE 2029 ou Celanese 2026. Nous avons participé au marché primaire qui est reparti dès le 16 août sur des maturités plutôt courtes comme Siemens 2025, Saint Gobain 2025, RWE 2025 qui offraient des primes d'émissions très intéressantes et sur le secteur des Tier 2 qui revient aussi sur le marché primaire avec des spreads et des « reset » très intéressants comme Rabobank T2 2032 NC27, Swedbank T2 2032 NC2027 et ING T2 2033 NC 2028. En ce qui concerne les flux sur la classe d'actif Investment Grade, on a observé une stabilité sur les mois de Juillet et Août avec des sorties stables de 9,5Mds€ depuis le début de l'année. Nous avons navigué entre les pressions inflationnistes et les attentes de pic d'inflation. Les banques centrales expriment désormais des inquiétudes quant à la persistance de l'inflation et aux risques d'agir trop tard. Nous avons dans la remontée des taux, ajouté de la sous-sensibilité passant de -0,05 à -0,24 contre l'indice de référence. Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente en matière de crédit, compte tenu des conditions actuelles et des incertitudes qui demeurent. Les dettes financières devraient être soutenues par la hausse des taux. Sur la courbe, nous restons à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection d'émetteurs de qualité en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché. Le thème récurrent d'une bataille entre une inflation galopante et une récession à venir reste présent. Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente en matière de crédit, compte tenu du risque croissant de récession, de l'inflation élevée et du resserrement des politiques monétaires. Des incertitudes demeurent qui devraient influencer la volatilité des spreads de crédit : des résultats d'entreprises plus décevants qu'estimés, une éventuelle coupure totale de gaz russe et une inflation persistante.

Septembre 2022

Le marché du crédit a terminé le mois et le trimestre dans le rouge, en raison de l'accumulation d'événements négatifs : le ton belliciste des banques centrales, l'annexion des territoires ukrainiens par la Russie, les élections italiennes, le sabotage de Nord Stream 1 et le mini-budget au Royaume-Uni. La BCE a relevé ses taux de 75 points de base en septembre et prévoit de continuer à les relever. La FED a également relevé ses taux de 75 points de base et a annoncé qu'elle prévoit une nouvelle hausse de 1,25% avant la fin de l'année. La lutte contre l'inflation - dont la hausse semble se modérer - est loin d'être terminée. Sur les spreads de crédit, le premier catalyseur a été l'évolution de la guerre actuelle entre l'Ukraine et la Russie. Tant par la décision d'annexion par la Russie de plusieurs territoires que par les décisions d'arrêt de l'approvisionnement en gaz. Nord Stream 1 a été fermé pour une durée indéterminée et d'éventuelles sanctions de la Russie sur Naftogaz 3 menaceraient les flux de gaz vers l'Europe, via l'Ukraine. Le sabotage du pipeline en mer du Nord

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

a définitivement scellé sa fermeture. La prise de pouvoir par un gouvernement d'extrême droite en Italie, mené par Giorgia Meloni, a entraîné un fort élargissement du BTP-Bund. Plus récemment, le mini-budget controversé du nouveau gouvernement britannique a enflammé les marchés de taux et de devises. Les nouvelles émissions sont victimes de la montée de l'aversion au risque. Avec plus de la moitié de l'année écoulée, les émissions Investment Grade et High Yield finiront certainement à un niveau inférieur à celui de l'année dernière, à l'exception des émissions financières seniors qui ont été plus fortes qu'il y a un an. Le marché Euro IG a affiché un rendement total de -3,47% en septembre (-0,88% de rendement excédentaire par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente), sous l'effet combiné de l'élargissement des spreads de crédit et de la hausse des taux souverains (le rendement du Bund 5 ans a augmenté de 59bps pour atteindre 1,97%). Les spreads de crédit ont continué de s'élargir et se sont établis à 221 points de base, un nouveau record cette année et ne sont plus qu'à 20 points de base du sommet atteint pendant la crise du COVID. Malgré une tendance au resserrement amorcée à la fin du mois d'août, les titres à Bêta élevé ont également souffert d'un fort élargissement de leurs spreads. Les spreads de crédit à haut rendement ont terminé le mois avec 86 points de base de plus : les Cocos et les obligations subordonnées d'entreprises se sont respectivement élargies de 64 et 11 points de base. Nous avons pu observer deux périodes distinctes pendant ce mois de septembre, une première jusqu'au 13 septembre où les spreads se resserrent puis une 2ème moitié du mois où tout repart dans le sens inverse avec une forte volatilité. Les taux quant à eux se sont écartés tout au long du mois de septembre en partant de 1,50% pour aller plus haut qu'au mois de juin à 2,35% le 28/09 et enfin finir le mois à 2,10% pour le 10 ans allemand. L'indice Main passe de 120bps à 102bps le 13/09, repart à 140bps le 28/09, et finit le mois à 135bps. L'indice Crossover quant à lui fait le même type de mouvement, partant de 600bps pour se resserrer à 500bps le 13/09, avant de repartir à 700bps le 28/09 et finir à 635bps en fin de mois. En septembre, nous avons maintenus notre Bêta en dessous de 1. Une possible récession dans les prochains mois en Europe se rapproche et la crainte d'une dégradation des fondamentaux des entreprises s'amplifie. Comme évoqué précédemment, les éléments de volatilité des marchés ont été nombreux en septembre et il nous a donc semblé plus prudent de ne pas remettre du risque dans le portefeuille. Le primaire s'est asséché au fur et à mesure des événements de volatilité. Le primaire sorti en septembre a offert de belles NIP dont nous avons profité. Nous avons investi sur Henkel 2027, Alliander 2027, DNB 2027, Citi 2028, Arcelor 2026, Santander 2026, BFCM 2027 et Japan Railways 2025. Nous avons également participé à la réouverture du marché des hybrides corporates avec Telia et KPN. Pour financer ces achats et ne pas augmenter le Bêta du portefeuille nous avons vendu de nombreuses émissions et notamment certaines dernières émissions primaires qui avaient bien performé, comme SHBASS 2029, Santander 2028, BBVA 2025, Siemens 2025 ou bien BNG 2032. En ce qui concerne les flux sur la classe d'actif Investment Grade, les événements de volatilité ont cette fois-ci amené un flux important de sorties. Les sorties sont à la fin du mois de septembre de plus de 11mds d'euros. L'impact de la remontée des taux par les Banques Centrales ont un effet négatif sur les taux et les spreads de crédit. La vitesse et la force de cette remontée des taux des deux côtés de l'Atlantique influent sur notre positionnement en terme de sensibilité au taux. Nous sommes restés sous-sensibles par rapport à notre benchmark pendant le mois de septembre et nous avons terminé à -0,60 contre l'indice de référence. Sur la courbe, nous restons à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Le thème du mois de septembre et sûrement du mois d'octobre est devenu une question : « Quelle sera l'ampleur de la récession à venir ? », du fait de la remontée forte et rapide des taux directeurs pour lutter contre l'inflation. Pour l'avenir, nous maintenons notre position de crédit prudente, étant donné le risque croissant de récession, d'inflation élevée et de resserrement des politiques monétaires. La volatilité du marché devrait être particulièrement élevée en raison de la saison des résultats d'entreprises, attendus plus décevants que prévu. Nous conservons une position prudente en matière de crédit, avec un Bêta inférieur à 1. Nous maintenons notre sous-pondération de la durée. Nous estimons que les financières devraient surperformer les autres secteurs car elles bénéficieront de la hausse des taux. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte car nous pensons que nous avons atteint un plafond sur cette partie et qu'une légère baisse est envisageable, tandis que la partie longue pourrait encore connaître des mouvements haussiers. Enfin, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

Octobre 2022

Malgré un mois riche en événements, les marchés du crédit ont retrouvé une certaine stabilité en octobre. La première quinzaine a été marquée par une correction déclenchée par l'annonce d'une inflation américaine plus élevée que prévu pour le mois de septembre, ce qui a poussé les spreads de crédit à leur niveau le plus

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

élevé de l'année (234 bps). Malgré l'agitation politique au Royaume-Uni -démission de la Première ministre après seulement quelques semaines au pouvoir- et la prise de conscience que l'inflation n'est pas encore maîtrisée -augmentation de l'inflation de la zone euro à 9,9%- le sentiment des investisseurs s'est amélioré au cours de la seconde quinzaine grâce à l'espoir d'un éventuel « dovish pivot » de la Fed et de la BCE. Aux États-Unis, bien qu'une hausse de 75 bps soit attendue de la part de la Fed lors de sa réunion du 2 novembre, les responsables devraient débattre de l'ampleur des hausses futures. De l'autre côté de l'Atlantique, Christine Lagarde a souligné que l'impact potentiel d'une récession sur l'inflation sera un élément clé des décisions futures. La hausse de 75 bps lors du meeting de la BCE le 27/10 a porté le taux de la facilité de dépôt à 1,50%, comme attendu. En conséquence, les rendements des obligations souveraines et les spreads de crédit se sont sensiblement détendus. Dans ce contexte, le marché euro IG a affiché une performance totale de +0,10% en octobre (soit +0,39% de rendement excédentaire par rapport aux bons du trésor de durée équivalente), les spreads montrant une bonne résilience (de 225 bps à 221 bps) mais les rendements souverains étant toujours soumis à une grande volatilité. Le rendement du Bund à 5 ans a évolué dans une large fourchette d'un demi-point de pourcentage, illustrant le tiraillement du sentiment des investisseurs entre le risque croissant de récession et l'inflation persistante. Le HY a connu des mouvements de spreads plus importants que l'IG et a terminé le mois avec un resserrement de 36 bps, à 596 bps. Les secteurs les plus performants du mois ont été l'énergie et l'automobile. En raison de sa forte sensibilité à la hausse des taux, le secteur de l'immobilier a enregistré de mauvaises performances. Après une performance désastreuse au troisième trimestre, octobre s'est avéré être un mois bien plus solide pour les actifs financiers. L'un des principaux moteurs de la reprise a été la spéculation selon laquelle les banques centrales pourraient commencer à s'éloigner de leur campagne de hausse rapide des taux. Parallèlement, les prix du gaz ont connu de nouvelles baisses substantielles par rapport à leurs sommets de l'été et le Royaume-Uni est rentré dans une phase de stabilisation après l'arrivée d'un nouveau gouvernement. Deux périodes distinctes ont pu être observées : une première jusqu'au 13 octobre où les spreads se sont écartés, puis une deuxième lorsqu'ils se sont resserrés pour revenir sur des niveaux bien plus bas. Concernant les taux, après la montée du 10 ans allemand jusqu'à 2,50%, ils se sont resserrés pour revenir autour de 2%. L'indice Itraxx Main a évolué aux alentours de 130 bps en début de mois avant de se resserrer autour de 110 bps d'ici le 30/10. L'Itraxx Crossover a lui atteint 650 bps le 13 octobre mais s'est resserré fortement en fin de mois à 560 bps. En octobre nous avons ramené notre Bêta autour de 1. Même si une possible récession est probable dans les prochains mois en Europe et que les fondamentaux des entreprises vont se dégrader, il existe aujourd'hui dans le marché primaire des opportunités et des NIP (New Issue Premium) dont nous voulons profiter. Ainsi, dans le marché primaire du mois d'octobre, nous avons investi sur Verizon 2030, Tennet 2028 et 2042, Suez 2032, Raiffeisen senior 2028 et Caixa Geral de Depositos 2028. Pour financer ces achats de primaire et ne pas trop augmenter le Bêta du portefeuille, nous avons notamment vendu des émissions primaires des mois précédents comme BNP AT1, ENEL 2027, Citi 2028 et BFCM 2027. Sur le mois d'octobre, les flux sur la classe d'actifs sont restés négatifs et la tendance nous a amené à encore plus de sorties, avec plus de 12 milliards d'euros. Durant le resserrement de fin de mois, nous avons senti un peu plus d'attrait pour la classe d'actif IG et avons pu observer quelques souscriptions sur le marché. La volatilité sur les taux et l'envolée du 10 ans allemand jusqu'à 2,50% nous ont amené à réduire notre sous-sensibilité. Nous sommes passés de -0,60 à la neutralité en fin de mois par rapport à l'indice de référence. Sur la courbe, nous restons à l'écart des obligations à plus longue échéance, plus sensibles à la volatilité des taux souverains. Comme expliqué ci-dessus, le thème du mois d'octobre fut le « pivot » des banques centrales (Fed ou BCE). Où et quand pourrons nous rencontrer une zone « pivot » des taux d'intérêts ? Quand est-ce que la hausse des taux ralentira ? Jusqu'où iront les banques centrales dans cet environnement inflationniste ? Pour l'avenir, nous maintenons notre position prudente en matière de crédit, car nous pensons que les spreads de crédit et les taux souverains vont rester volatils. En effet, un véritable revirement de politique des banques centrales n'est pas encore envisageable, étant donné la persistance de l'inflation et la forte volonté de la combattre. Du côté de la croissance, la baisse des bénéfices, la diminution de la demande des consommateurs et la hausse des coûts de financement devraient ajouter au malaise des investisseurs. Cela dit, le contexte économique incertain et les valorisations obligataires attractives rendent le crédit de haute qualité plus attrayant pour les investisseurs, qui devraient revenir sur cette classe d'actif.

Novembre 2022

Les premiers signes d'un ralentissement de l'inflation, d'un assouplissement du rythme des hausses de taux par les banques centrales et d'un adoucissement de la politique zéro Covid en Chine ont réconforté les marchés et enfin permis d'afficher des performances positives en novembre. Après les États-Unis, l'inflation

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

en Europe a également commencé à ralentir, à 10% en novembre contre 10,6% le mois dernier, montrant un premier signe de ralentissement depuis juin 2021. La principale raison de cette décroissance est une chute des prix de l'énergie, avec une inflation de 41,5% en octobre à 34,9% en novembre dans la zone euro. Même si ces prix pourraient repartir à la hausse en raison de leur saisonnalité, les marchés sont optimistes sur une décroissance plus structurelle au cours de l'année 2023. Les banques centrales ont ainsi adouci leur discours tout en conservant leur volonté ferme de lutter contre l'inflation. La FED pourrait réduire l'ampleur de son resserrement monétaire de 75 à 50 bps lors de sa réunion de décembre, en confirmant cependant qu'elle continuerait ses hausses jusqu'à atteindre son objectif d'inflation. De l'autre côté de l'Atlantique, Christine Lagarde conserve un ton légèrement plus hawkish. Cependant, après une hausse de ses taux directeurs de 200 bps depuis juillet, la prochaine hausse attendue en décembre devrait également être moins importante, de 75 à 50 bps. Enfin, les nouvelles concernant un éventuel assouplissement de la politique zéro Covid en Chine ont également contribué à un mouvement de prise de risque sur les marchés, se traduisant par une baisse des rendements obligataires et par un resserrement des spreads de crédit tout au long du mois. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché une performance totale de +2,81% en novembre (+222 bps de rendement excédentaire par rapport aux bons du trésor de durée équivalente), les spreads se resserrant ainsi de 40 bps. Le rendement du Bund à 5 ans a baissé sous la barre des 2% illustrant le regain de confiance des investisseurs. Le HY a connu des mouvements de spreads plus importants que l'IG, et a terminé le mois avec un resserrement de 73 bps, à 523 bps. En Europe, le haut rendement et les hybrides corporates ont également mieux performé, affichant respectivement 3,72% et 3,48%. Les secteurs les plus performants du mois ont été l'immobilier et la chimie. Le secteur de l'automobile est le plus mauvais secteur avec un rendement total de +1,78% (+136 bps de rendement excédentaire par rapport aux bons du trésor de durée équivalente). Dans cet environnement, le mois de novembre a vu les indices de crédit se resserrer fortement. L'indice Itraxx Main se resserre de plus de 20 bps en passant de 113 à 91 bps et l'indice Itraxx Crossover de plus de 80 bps en passant de 545 à 458 bps. En novembre, le Bêta du portefeuille continue d'augmenter autour de 1,10. Nous avons voulu profiter des dernières émissions primaires et des « New Issue Premium » de ces dernières semaines ainsi que de leurs liquidités. Et ce, même si une récession est possible dans les prochains mois en Europe et que les fondamentaux des entreprises vont se dégrader. Ainsi, dans le marché primaire du mois de novembre nous avons acheté Booking 2031, Continental 2027, KBC 2027, Glaxo 2032, ACHMEA 2025, DNB 2033 NC27 en Tier2. Le marché des AT1 s'est rouvert et nous avons participé à BNP AT1 en \$ avec un coupon de 9,25% et SOCGEN AT1 en \$ avec un coupon de 9,375%. Le marché des corporates hybrides s'est également rouvert malgré la nouvelle négative des deux obligations Aroundtown et Grand City qui ne seront pas callées et qui pourrait pour Aroundtown être marquée par un décalage de paiement de coupon. Nous avons participé à Orsted 5,25% Perp NC6 et à EDF 7,5% Perp NC6 qui permet de rappeler une hybride en \$ et d'en émettre une nouvelle en €. Pour tous ces achats nous avons vendu des émissions secondaires émises ces 3 derniers mois qui avaient bien performé comme RBI 5,75% 2028, BBVA 3,375% 2027, Vattenfall 3,75% 2026, Siemens 2,25% 2025 ou encore TenneT 4,75% 2042. Enfin, sur le mois de novembre, dans un marché positif, nous avons pu observer de nombreux flux positifs sur l'IG. Nous avons dépassé les 12 Milliards de sorties fin octobre et nous revenons à près de -10 Milliards en cette fin de mois. L'attrait pour le niveau des taux et des spreads de crédit relance l'intérêt de la classe d'actif IG dans cet environnement volatil. La volatilité sur les taux et la baisse des taux 10 ans européens nous ont amené à rester proche de la neutralité sur la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Nous sommes passés de +0,06 à +0,25 en fin de mois. Après des chiffres d'inflation aux Etats-Unis plus faibles qu'attendus en début de mois, les taux sont revenus sur les niveaux de cet été et les spreads de crédit se sont fortement resserrés. Même si la zone pivot des taux d'intérêts s'éloigne un peu, le rythme de hausse des taux semble s'amoinrir. Le thème du mois de décembre et probablement du début d'année sera donc de savoir quand se produira ce fameux pivot dans un contexte d'inflations moins fortes et d'une récession plus faible que prévu aux Etats-Unis.

Décembre 2022

Décembre a marqué la fin du rallye débuté en octobre. Initialement alimenté par la baisse de l'inflation aux Etats-Unis et la confirmation du président de la Fed que des hausses plus modestes de taux d'intérêts étaient probables, ce rallye a pris fin lorsque les marchés ont réalisé que les banques centrales resteraient fermement engagées dans la lutte contre l'inflation. La Fed, pour sa part, a réaffirmé que sa tâche était loin d'être terminée. La BCE, de son côté, a également ralenti les hausses de taux, mais a souligné qu'un resserrement significatif restait à venir, avec un « Quantitative Tightening » (QT) dès mars 2023. Enfin, la décision de la Banque du Japon de relever de 0,25% à 0,50% le plafond des rendements des obligations d'Etat japonaises à 10 ans,

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

après des années de stimulus monétaire, a provoqué de nouvelles turbulences sur les marchés. Les actions ont chuté, perdant -5,77% aux États-Unis et -4,27% en Europe. Les taux souverains se sont envolés sur l'ensemble de la courbe, en particulier dans la zone euro : le rendement de l'OAT française 10 ans a dépassé 3% pour la première fois depuis plus de 10 ans, tandis que le rendement du Bund 5 ans et 10 ans a augmenté de +0,64%. Du côté du crédit, l'activité primaire a ralenti en fin d'année, portant le montant global de décembre à 6,2 Mds€ et le montant annuel à 512 Mds€. Ce chiffre est inférieur de 20% à celui de 2021, mais reste très élevé compte tenu de la hausse de l'aversion pour le risque. 2022 est la pire performance depuis 2008 sur le Credit IG avec -13% de rendement total. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de -1,77% en décembre (+72 bps de rendement excédentaire par rapport aux bons du Trésor de durée équivalente). Le crédit IG s'est avéré plus résistant que les autres segments du crédit, avec un resserrement des spreads de 14 bps, à 167 bps. Le rendement total négatif est dû à la composante duration, le rendement du Bund à 5 ans ayant bondi de plus d'un demi-point de pourcentage à 2,58%, en réponse au positionnement « hawkish » réaffirmé par les principales banques centrales. Le HY européen, moins sensible aux mouvements des taux, a terminé le mois en baisse de 0,67% malgré la légère décompression HY/IG. Au sein du complexe de crédit, les obligations subordonnées se sont nettement démarquées, les AT1 affichant un rendement total de +1,13%. Les secteurs les plus performants du mois ont été ceux de la finance, les banques affichant un resserrement des spreads de -20 bps. Dans cet environnement, le mois de décembre a vu les indices de crédit s'écarter légèrement avec un pic d'écartement post décisions des banques centrales américaine, européenne et même japonaise. L'indice Itraxx Main s'écarte, passant de 89 bps à 91 bps, avec un pic à 100 bps. L'indice Itraxx Crossover s'écarte quant à lui de 445 bps à 480 bps avec un pic à 520 bps le 20 décembre. En décembre, le Bêta du portefeuille est resté stable autour de 1,10. Le marché primaire s'est complètement fermé après le 10 décembre. Nous avons pu profiter des dernières émissions primaires et des « New Issue Premium » en début de mois avant de procéder à des ajustements dans un marché peu liquide. Nous avons participé à Auchan 2028, à l'Union Européenne 2037 (pour profiter des écartements de swaps spread) et à Société Générale 2030 en SNP. Enfin, sur le mois de décembre, dans un marché volatil après les décisions des banques Centrales, nous avons encore pu observer de nombreux flux positifs sur l'IG. L'attrait pour le niveau des taux et des spreads de crédit relance l'intérêt de la classe d'actif IG même dans cet environnement volatil. Nous terminons tout de même l'année avec plus de 10 Mds de rachats sur la classe d'actif. La volatilité et la hausse des taux européens nous ont amené à remettre de la sous sensibilité en duration dans le portefeuille par rapport à son indice de référence. Nous sommes passés de +0.14 à -0.42 en fin d'année. La tendance du mois de janvier se fera sur les différentes interprétations des chiffres d'inflation aux US et en Europe. Un ralentissement, avéré ou insuffisant pour les objectifs d'inflation, influencera le niveau des taux et les spreads de crédit.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI CREDIT EURO et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI CREDIT EURO I en devise EUR : -14,03% / -13,65% avec une Tracking Error de 1,59%
- Part AMUNDI CREDIT EURO I2 en devise EUR : -13,72% / -13,65% avec une Tracking Error de 1,60%
- Part AMUNDI CREDIT EURO P en devise EUR : -14,33% / -13,65% avec une Tracking Error de 1,60%
- Part AMUNDI CREDIT EURO PM en devise EUR : -13,79% / -13,65% avec une Tracking Error de 1,62%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	85 185 060,83	112 491 930,78
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	40 255 493,47	38 544 254,80
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	14 344 968,76	11 308 700,46
FRAN TREA BILL BTF ZCP 11-01-23	10 979 884,85	10 978 728,71
BANCO NTANDER 4.175% 24-03-28	10 754 888,72	10 798 648,28
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 2.25% 01-10-27	10 960 260,27	10 265 681,15
GOLD SACH GR 0.25% 26-01-28	8 273 796,23	12 749 008,29
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	10 336 480,82	10 167 246,58
CA 4.0% PERP	8 311 136,84	10 826 787,64
BNP PAR 2.591% 20-01-28	9 618 018,94	9 435 576,13

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/12/2022
Parts AMUNDI CREDIT EURO I	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	4 019,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,007
Parts AMUNDI CREDIT EURO I2	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts AMUNDI CREDIT EURO P	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	107,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 10 580 800,00**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions : 10 580 800,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 368 512 819,29**

- o Change à terme : 42 512 914,11
- o Future : 212 214 929,18
- o Options : 70 934 976,00
- o Swap : 42 850 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE EX CCF	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACIB LONDON HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATIXIS SOCIETE GENERALE SA UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	10 589 220,43
Total	10 589 220,43
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	1 510 000,00
Total	1 510 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	237 125,07
. Autres revenus	
Total des revenus	237 125,07
. Frais opérationnels directs	74 642,86
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	74 642,86

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant			10 367 508,69		
% de l'Actif Net			2,62%		

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

HSBC FRANCE EX CCF FRANCE			6 125 090,30		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) ESPAGNE			2 771 040,72		
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE			1 471 377,67		

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash			10 589 220,43		
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro			10 589 220,43		

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois			8 896 131,02		
1 à 3 mois			1 471 377,67		
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash					

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC			237 125,07		
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC			74 642,86		
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR relative.
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an, 259 scénarios et va du 31/12/2021 au 31/12/2022.
- VAR 95 :
 - Maximum : 1,286
 - Minimum : 0,742
 - Moyenne : 0,994
- VAR 99 :
 - Maximum : 1,886
 - Minimum : 0,831
 - Moyenne : 1,117
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 137,47%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs

environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI CREDIT EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI CREDIT EURO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI CREDIT EURO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 04 mai 2023

Paris La Défense, le 04 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas

Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	400 368 963,60	610 303 318,61
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	346 154 888,48	533 203 693,95
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	346 154 888,48	533 203 693,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	38 670 954,41	60 540 506,42
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	38 670 954,41	60 540 506,42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	10 367 508,69	12 635 421,43
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension	10 367 508,69	12 635 421,43
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 175 612,02	3 923 696,81
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 491 279,95	3 776 302,56
Autres opérations	684 332,07	147 394,25
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	45 065 356,30	71 960 556,93
Opérations de change à terme de devises	42 512 914,11	68 585 748,41
Autres	2 552 442,19	3 374 808,52
COMPTES FINANCIERS	9 140 293,58	19 903 305,74
Liquidités	9 140 293,58	19 903 305,74
TOTAL DE L'ACTIF	454 574 613,48	702 167 181,28

Bilan Passif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	443 199 063,66	598 055 571,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-50 822 328,44	12 484 882,79
Résultat de l'exercice (a, b)	3 960 621,04	3 825 733,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	396 337 356,26	614 366 187,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 190 834,44	16 414 231,50
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	10 589 220,43	12 583 430,66
Dettes représentatives de titres donnés en pension	10 589 220,43	12 583 430,66
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	4 601 614,01	3 830 800,84
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 361 045,46	3 701 861,79
Autres opérations	240 568,55	128 939,05
DETTES	43 046 422,78	71 386 762,23
Opérations de change à terme de devises	41 210 547,79	69 570 279,57
Autres	1 835 874,99	1 816 482,66
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	454 574 613,48	702 167 181,28

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	27 514 620,00	
FV CBOT UST 5 0322		73 504 620,96
FV CBOT UST 5 0323	51 976 864,98	
LIFFE LG GILT 0322		2 380 181,04
EURO BOBL 0322		157 622 920,00
EURO BOBL 0323	14 353 000,00	
US 10YR NOTE 0322		9 751 885,11
XEUR FGBX BUX 0322		206 740,00
Options		
EUREX BOBL 01/2023 CALL 120	694 080,00	
EUREX BOBL 01/2023 CALL 118.5	3 146 496,00	
EUREX BOBL 01/2023 PUT 116.5	31 372 416,00	
EUREX BOBL 01/2023 PUT 111.75	1 156 800,00	
EUREX BOBL 01/2023 PUT 115.5	20 868 672,00	
EUREX BOBL 01/2023 PUT 114.75	13 696 512,00	
CBOT YST 10 A 01/2022 CALL 133.5		2 819 606,27
CBOT YST 10 A 01/2022 CALL 132		10 109 320,04
CBOT YST 10 A 01/2022 PUT 130		27 989 750,04
CBOT YST 10 A 01/2022 PUT 125.5		1 169 105,04
CBOT YST 10 A 01/2022 PUT 129		19 900 523,21
CBOT YST 10 A 01/2022 PUT 128		4 470 107,50
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
ITRX XOVER CDSI S36 12/2026 PUT 3.375		90 136,13
ITRX XOVER CDSI S36 12/2026 PUT 2.75		462 507,10
ITRX XOVER CDSI S36 01/2022 PUT 3		235 161,00
ITRX XOVER CDSI S36 01/2022 CALL 2.125		33 939,44
ITRX XOVER CDSI S36 01/2022 CALL 2.25		218 965,95
Credit Default Swaps		
BASGR 1 3/4 03/11/25	2 800 000,00	
ENI 1.75 01-24_20122	3 000 000,00	
UNIC 2.125 10-26_201	1 700 000,00	
BMW FIN 0.75 07-24_2	3 000 000,00	
BNP PARIBAS 2.875 23	3 000 000,00	
BBVA 2.575 02-29_201	1 850 000,00	
AUCHAN 2.875 01-26_2	1 500 000,00	
AUCHAN 2.875 01-26_2	1 500 000,00	
Autres engagements		

Hors-Bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322		83 574 380,00
FGBL BUND 10A 0322		159 202 730,00
FGBL BUND 10A 0323	53 969 580,00	
TU CBOT UST 2 0322		6 331 051,60
TU CBOT UST 2 0323	62 642 744,20	
XEUR FGBX BUX 0323	1 758 120,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
EDF 5.625% 02/33_200	5 000 000,00	
ENER DE 1.625 04-27	5 000 000,00	
AKZO NOBE FIX 071124	3 000 000,00	
CDS BNP. S11_201227	3 000 000,00	
BP CAP 1.876 04-24_2	3 000 000,00	
STEL NV 2.0 03-25_20	1 700 000,00	
BARCGRAB FIX 100624_	1 700 000,00	
BANC SA 3.125 01-27_	2 100 000,00	
Autres engagements		

Compte de Résultat au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	40 024,52	79,38
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 531 714,48	8 751 227,15
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	237 125,07	54 850,34
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 808 864,07	8 806 156,87
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	74 642,86	6 423,80
Charges sur instruments financiers à terme	925 316,45	
Charges sur dettes financières	84 168,37	204 478,98
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 084 127,68	210 902,78
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 724 736,39	8 595 254,09
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 481 888,92	4 844 121,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 242 847,47	3 751 132,16
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-282 226,43	74 601,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 960 621,04	3 825 733,51

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000446288 - Part AMUNDI CREDIT EURO I : Taux de frais maximum de 0,70% TTC maximum sur l'actif net hors OPC.

FR0010628644 - Part AMUNDI CREDIT EURO I2 : Taux de frais maximum de 0,25% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

FR0010775429 - Part AMUNDI CREDIT EURO P : Taux de frais maximum de 1,20% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

FR0013433711 - Part AMUNDI CREDIT EURO PM : Taux de frais maximum de 1,20% TTC maximum de l'actif net hors OPC.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Pour la part I2-C : Néant.

Pour les parts I-C, PM-C et P-C :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence Barclays Euro-Aggregate Corporate.

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI CREDIT EURO I	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI CREDIT EURO I2	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI CREDIT EURO P	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI CREDIT EURO PM	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	614 366 187,55	592 451 721,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	191 446 271,11	102 339 989,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-334 493 170,04	-78 142 595,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 630 934,09	16 889 994,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-46 659 941,65	-4 902 433,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	64 750 845,07	21 884 524,13
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-76 485 722,22	-20 670 582,10
Frais de transactions	-1 024 920,84	-1 040 188,72
Différences de change	5 309 029,16	2 879 716,42
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-26 004 603,57	-18 904 611,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-28 295 675,36	-2 291 071,79
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 291 071,79	-16 613 539,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-740 399,87	-2 170 479,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 045 308,99	-2 304 909,12
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 304 909,12	134 429,42
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 242 847,47	3 751 132,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	396 337 356,26	614 366 187,55

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 397 887,35	0,61
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	343 757 001,13	86,73
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	346 154 888,48	87,34
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	18 350 000,00	4,63
Taux	164 779 460,98	41,58
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	183 129 460,98	46,21
AUTRES OPÉRATIONS		
Crédit	24 500 000,00	6,18
Taux	118 370 444,20	29,87
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	142 870 444,20	36,05

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	343 757 001,13	86,73			2 397 887,35	0,61		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	10 367 508,69	2,62						
Comptes financiers							9 140 293,58	2,31
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres			10 589 220,43	2,67				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	164 779 460,98	41,58						
Autres opérations	118 370 444,20	29,87						

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					31 696 544,91	8,00	140 288 630,16	35,40	174 169 713,41	43,94
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres							6 678 186,30	1,68	3 689 322,39	0,93
Comptes financiers	9 140 293,58	2,31								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	10 589 220,43	2,67								
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					27 514 620,00	6,94	137 264 840,98	34,63		
Autres opérations					62 642 744,20	15,81			55 727 700,00	14,06

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	21 191 161,19	5,35						
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	6 698 111,60	1,69	3 075 707,70	0,78				
Comptes financiers	1 617 492,59	0,41	238 572,97	0,06				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	28 662 873,19	7,23	3 357 365,92	0,85				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	51 976 864,98	13,11						
Autres opérations	62 642 744,20	15,81						

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	8 974 959,61
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	33 537 954,50
	Dépôts de garantie en espèces	2 427 442,19
	Coupons et dividendes en espèces	5 000,00
	Collatéraux	120 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		45 065 356,30
DETTES		
	Vente à terme de devise	32 020 239,11
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	9 190 308,68
	Frais de gestion fixe	287 322,95
	Frais de gestion variable	4 126,75
	Collatéraux	1 510 000,00
	Autres dettes	34 425,29
TOTAL DES DETTES		43 046 422,78
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		2 018 933,52

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI CREDIT EURO I		
Parts souscrites durant l'exercice	2 286,121	57 975 448,06
Parts rachetées durant l'exercice	-2 787,873	-70 442 018,06
Solde net des souscriptions/rachats	-501,752	-12 466 570,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 227,148	
Part AMUNDI CREDIT EURO I2		
Parts souscrites durant l'exercice (*)	2 476,54426	121 851 145,55
Parts rachetées durant l'exercice	-23,77445	-40 085 196,96
Solde net des souscriptions/rachats	2 452,76981	81 765 948,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 469,00781	
Part AMUNDI CREDIT EURO P		
Parts souscrites durant l'exercice	75 583,864	11 619 677,50
Parts rachetées durant l'exercice	-1 463 014,220	-223 965 955,02
Solde net des souscriptions/rachats	-1 387 430,356	-212 346 277,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	983 714,268	
Part AMUNDI CREDIT EURO PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

(*) La VL de la part AMUNDI CREDIT EURO I2 a été divisée par 100 le 15/11/2022.

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI CREDIT EURO I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI CREDIT EURO I2 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI CREDIT EURO P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI CREDIT EURO PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts AMUNDI CREDIT EURO I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 355 224,87 0,59 4 019,37 0,01
Parts AMUNDI CREDIT EURO I2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 464 041,40 0,23
Parts AMUNDI CREDIT EURO P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 1 658 495,39 0,91 107,37
Parts AMUNDI CREDIT EURO PM Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 0,52 0,56

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			15 959 396,65
	FR0014009UH8	CA 1.875% 22-04-27	2 815 638,44
	FR001400E7I7	CA 3.875% 28-11-34 EMTN	960 240,13
	USF2R125CE38	CA 4.0% 10-01-33 EMTN	2 504 552,07
	FR001400D0Y0	CA 4.0% 12-10-26 EMTN	3 015 075,76
	FR0013533999	CA 4.0% PERP	3 104 927,10
	FR0012444750	CA ASSURANCES 4.25% PERP	3 558 963,15
TCN			
OPC			38 670 954,41
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	16 891 384,63
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	3 981 451,78
	FR0013350212	AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR-I(C)	3 010 290,00
	LU2247576205	AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	2 874 150,00
	LU0945151495	AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	3 064 027,00
	LU2330497780	AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	1 685 260,00
	LU2357810691	AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND H EUR AD	4 876 750,00
	LU1892246130	PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	1 033 656,00
	IE00BN2B2D83	SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	1 253 985,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			54 630 351,06

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	3 960 621,04	3 825 733,51
Total	3 960 621,04	3 825 733,51

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	479 363,36	487 253,81
Total	479 363,36	487 253,81

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO I2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 698 749,31	1 871 423,99
Total	2 698 749,31	1 871 423,99

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	782 507,56	1 467 054,98
Total	782 507,56	1 467 054,98

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,81	0,73
Total	0,81	0,73

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-50 822 328,44	12 484 882,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-50 822 328,44	12 484 882,79

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 742 546,64	1 522 144,50
Total	-6 742 546,64	1 522 144,50

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO I2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-26 694 724,98	3 219 801,63
Total	-26 694 724,98	3 219 801,63

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-17 385 045,65	7 742 934,50
Total	-17 385 045,65	7 742 934,50

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

	30/12/2022	31/12/2021
Parts AMUNDI CREDIT EURO PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-11,17	2,16
Total	-11,17	2,16

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	140 368 163,00	383 071 945,39	592 451 721,96	614 366 187,55	396 337 356,26
Parts AMUNDI CREDIT EURO I en EUR					
Actif net	58 445 374,91	115 842 639,59	97 035 284,64	74 912 422,06	52 560 632,05
Nombre de titres	2 317,678	4 284,300	3 522,192	2 728,900	2 227,148
Valeur liquidative unitaire	25 217,21	27 038,87	27 549,68	27 451,50	23 599,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	76,36	210,17	578,38	557,78	-3 027,43
Capitalisation unitaire sur résultat	341,41	194,39	206,96	178,55	215,23
Parts AMUNDI CREDIT EURO I2 en EUR					
Actif net	77 598 596,79	134 054 945,58	146 169 725,97	158 948 988,40	208 529 280,71
Nombre de titres	8,76800	14,04600	14,95800	16,23800	2 469,00781
Valeur liquidative unitaire	8 850 204,9200	9 543 994,4100	9 772 010,0200	9 788 704,7900	84 458,7367
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	26 755,83	73 930,58	204 946,76	198 288,06	-10 811,92
Capitalisation unitaire sur résultat	140 395,24	121 822,17	119 369,87	115 249,66	1 093,05
Parts AMUNDI CREDIT EURO P en EUR					
Actif net	4 324 191,30	133 174 259,83	349 246 608,53	380 504 674,37	135 247 354,95
Nombre de titres	29 075,893	837 097,137	2 162 870,100	2 371 144,624	983 714,268
Valeur liquidative unitaire	148,72	159,09	161,47	160,47	137,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,45	1,23	3,39	3,26	-17,67
Capitalisation unitaire sur résultat	1,53	0,80	0,70	0,61	0,79

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Parts AMUNDI CREDIT EURO PM en EUR					
Actif net		100,39	102,82	102,72	88,55
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		100,39	102,82	102,72	88,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,11	2,25	2,16	-11,17
Capitalisation unitaire sur résultat		0,32	0,88	0,73	0,81

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 4.597% 07-09-38	EUR	1 500 000	1 482 301,52	0,37
BERTELSMANN 3.5% 29-05-29	EUR	1 000 000	974 171,27	0,25
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	2 500 000	2 477 616,61	0,62
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	2 000 000	1 980 685,19	0,50
CONTINENTAL 3.625% 30-11-27	EUR	1 500 000	1 463 283,03	0,37
DEUTSCHE BK 10.0% PERP	EUR	1 600 000	1 677 668,93	0,43
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	2 500 000	2 527 790,97	0,63
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	2 000 000	1 761 214,55	0,44
FRESENIUS SE 1.875% 24-05-25	EUR	1 350 000	1 292 079,94	0,33
FRESENIUS SE 4.25% 28-05-26	EUR	3 200 000	3 160 970,94	0,80
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.5% 22-09-26	EUR	3 400 000	2 895 425,60	0,73
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	2 500 000	2 056 442,91	0,52
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	400 000	394 378,46	0,10
TOTAL ALLEMAGNE			24 144 029,92	6,09
AUTRICHE				
OMV AG 2.5% PERP	EUR	3 000 000	2 706 405,65	0,69
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.75% 27-01-28	EUR	1 500 000	1 556 182,71	0,39
TOTAL AUTRICHE			4 262 588,36	1,08
BELGIQUE				
CRELAN 5.375% 31-10-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 498 619,41	0,38
EUROPEAN UNION 2.75% 04-12-37	EUR	8 000 000	7 397 227,36	1,87
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	1 700 000	1 503 863,64	0,38
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	1 400 000	1 411 833,94	0,36
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	700 000	541 864,30	0,13
TOTAL BELGIQUE			12 353 408,65	3,12
DANEMARK				
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	1 000 000	1 021 498,88	0,26
TOTAL DANEMARK			1 021 498,88	0,26
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	1 000 000	1 009 905,64	0,26
BANCO NTANDER 3.625% 27-09-26	EUR	3 800 000	3 798 069,05	0,95
BANCO NTANDER 4.75% PERP	EUR	2 600 000	2 286 530,97	0,57
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 898 217,95	0,48
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	902 480	899 852,59	0,23
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 471 440,00	0,37
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	2 500 000	2 518 507,17	0,64
NT CONS FIN 0.5% 14-01-27 EMTN	EUR	4 000 000	3 509 274,56	0,88
TOTAL ESPAGNE			17 391 797,93	4,38
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 0.4% 15-02-27	EUR	5 000 000	4 288 724,11	1,08

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BK AMERICA 0.583% 24-08-28	EUR	1 000 000	843 654,39	0,21
BK AMERICA 1.949% 27-10-26	EUR	2 550 000	2 402 962,65	0,60
BOOKING 0.5% 08-03-28	EUR	1 500 000	1 266 094,97	0,32
BOOKING 4.5% 15-11-31	EUR	1 000 000	1 015 954,51	0,26
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	1 500 000	1 461 132,35	0,37
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 713 289,63	1,19
CITIGROUP 3.713% 22-09-28	EUR	1 500 000	1 479 093,42	0,38
ENEL FINANCE AMERICA LLC 7.1% 14-10-27	USD	1 500 000	1 482 432,52	0,37
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.6% 20-05-27	EUR	1 000 000	850 624,87	0,21
JPM CHASE 0.389% 24-02-28 EMTN	EUR	1 000 000	859 318,67	0,22
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.406% 29-10-27	EUR	5 000 000	4 321 628,07	1,09
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 2.103% 08-05-26	EUR	2 000 000	1 933 610,57	0,49
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.65% 21-11-34	EUR	1 000 000	973 171,58	0,25
VERIZON COMMUNICATION 4.25% 31-10-30	EUR	1 000 000	1 016 728,80	0,25
VI 1.5% 15-06-26	EUR	1 000 000	947 314,96	0,24
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	5 000 000	4 094 580,25	1,04
TOTAL ETATS-UNIS			33 950 316,32	8,57
FINLANDE				
OP CORPORATE BANK 2.875% 15-12-25	EUR	1 500 000	1 468 900,26	0,37
TOTAL FINLANDE			1 468 900,26	0,37
FRANCE				
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	2 100 000	2 163 288,93	0,55
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	1 000 000	925 240,65	0,23
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.125% 14-09-27	EUR	1 500 000	1 473 782,26	0,38
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.75% 01-02-33	EUR	500 000	477 796,70	0,12
BNP 4.032 12/31/49	EUR	5 000 000	4 843 786,26	1,22
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	5 000 000	4 374 600,81	1,11
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	3 000 000	2 711 219,89	0,68
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	1 000 000	1 013 221,46	0,25
BNP PAR 9.25% PERP	USD	2 800 000	2 771 228,65	0,70
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	1 900 000	1 649 367,55	0,42
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	2 500 000	2 460 299,11	0,62
CA 1.875% 22-04-27	EUR	3 000 000	2 815 638,44	0,71
CA 3.875% 28-11-34 EMTN	EUR	1 000 000	960 240,13	0,24
CA 4.0% 10-01-33 EMTN	USD	3 000 000	2 504 552,07	0,63
CA 4.0% 12-10-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 015 075,76	0,76
CA 4.0% PERP	EUR	3 500 000	3 104 927,10	0,78
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	3 500 000	3 558 963,15	0,89
CARREFOUR 1.875% 30-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	936 481,17	0,24
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	1 000 000	957 808,63	0,24
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	1 500 000	1 471 617,46	0,37
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	1 000 000	989 230,90	0,25
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 489 806,16	0,38
EDF 5% 31/12/2099	EUR	900 000	865 650,78	0,22

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	1 200 000	1 202 451,85	0,30
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	1 900 000	1 907 829,35	0,49
ELO GROUP 4.875% 08-12-28 EMTN	EUR	2 900 000	2 733 564,32	0,69
FAURECIA 7.25% 15-06-26	EUR	1 150 000	1 174 461,19	0,30
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	2 000 000	2 110 849,59	0,53
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	4 000 000	3 528 573,36	0,89
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	4 000 000	4 071 383,47	1,03
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	1 400 000	1 264 677,86	0,32
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	400 000	415 430,81	0,10
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 824 724,90	0,46
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.75% 10-04-26	EUR	2 000 000	1 856 596,69	0,47
SG 0.625% 02-12-27	EUR	3 500 000	3 012 299,23	0,76
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	1 000 000	977 871,35	0,25
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	1 400 000	1 348 481,28	0,34
SG 4.25% 16-11-32 EMTN	EUR	900 000	901 230,39	0,23
SG 4.75% PERP	USD	2 000 000	1 604 636,08	0,40
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	EUR	1 000 000	1 018 473,45	0,26
SG 9.375% PERP	USD	2 000 000	1 944 323,10	0,49
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	1 500 000	1 544 243,25	0,39
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	3 500 000	2 905 605,14	0,73
TOTALENERGIES SE 3.369% PERP	EUR	2 750 000	2 598 850,75	0,66
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	3 500 000	2 750 088,33	0,69
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	979 361,89	0,25
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	399 120	381 837,18	0,09
TOTAL FRANCE			91 591 668,83	23,11
IRLANDE				
AIB GROUP 3.625% 04-07-26	EUR	1 500 000	1 483 011,55	0,37
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	1 000 000	1 031 466,26	0,26
BK IRELAND 6.75% 01-03-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 499 305,69	0,38
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	5 000 000	4 301 442,35	1,09
PART IREL FIN 1.25% 15-09-26	EUR	3 000 000	2 712 591,92	0,68
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	2 000 000	1 967 234,11	0,49
TOTAL IRLANDE			12 995 051,88	3,27
ITALIE				
A2A EX AEM 2.5% 15-06-26 EMTN	EUR	1 000 000	965 282,76	0,24
ASSICURAZIONI GENERALI 4.596% PERP	EUR	5 000 000	4 899 277,77	1,24
ASTM 1.0% 25-11-26 EMTN	EUR	1 000 000	857 815,14	0,22
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 1.625% 25-01-28	EUR	2 000 000	1 690 693,55	0,42
ENEL 1.375% PERP	EUR	1 000 000	797 555,71	0,20
ENI 2.0% PERP	EUR	1 500 000	1 271 202,92	0,32
FNM 0.75% 20-10-26 EMTN	EUR	800 000	673 506,76	0,17
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 556 908,35	0,40
INTE 5.875% PERP	EUR	2 000 000	1 654 128,62	0,42
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 299 051,29	0,33

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNICREDIT 2.569% 22-09-26	USD	2 000 000	1 677 278,20	0,42
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 950 000	1 993 142,05	0,50
TOTAL ITALIE			19 335 843,12	4,88
JAPON				
EAST JAPAN RAILWAY 2.614% 08-09-25	EUR	1 000 000	980 388,18	0,25
NISSAN MOTOR 2.652% 17-03-26	EUR	5 000 000	4 742 341,65	1,19
TOTAL JAPON			5 722 729,83	1,44
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	2 960 000	2 998 943,88	0,75
AROWNTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	700 000	465 721,48	0,12
AROWNTOWN PROPERTY 2.125% PERP	EUR	2 000 000	788 315,91	0,20
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	2 000 000	1 659 355,24	0,42
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE 0.75% 17-04-26	EUR	5 000 000	4 515 101,51	1,14
CPI PROPERTY GROUP 1.625% 23-04-27	EUR	2 000 000	1 450 890,00	0,37
TOTAL LUXEMBOURG			11 878 328,02	3,00
NORVEGE				
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	2 000 000	1 971 753,39	0,50
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	2 000 000	1 977 797,27	0,50
TOTAL NORVEGE			3 949 550,66	1,00
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	4 000 000	3 745 899,56	0,94
ABN AMRO BK 5.125% 22-02-33	EUR	1 500 000	1 493 885,71	0,38
ACHMEA BV 3.625% 29-11-25	EUR	1 300 000	1 291 311,82	0,32
AEGON 4 04/25/44	EUR	2 500 000	2 526 166,20	0,64
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	1 000 000	969 598,89	0,25
ARGENTUM NETHERLANDS BV FOR SWISS RE 5.75% 15-08-50	USD	3 000 000	2 736 346,96	0,69
COCA COLA HBC FINANCE BV 2.75% 23-09-25	EUR	500 000	490 176,60	0,12
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	4 400 000	3 759 213,15	0,95
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.875% 30-11-32	EUR	1 000 000	957 433,56	0,24
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	1 000 000	826 244,90	0,21
ENBW INTL FINANCE 3.625% 22-11-26	EUR	1 000 000	1 003 557,11	0,25
GASSM 1 1/2 01/29/28	EUR	1 000 000	901 528,55	0,23
GSK CAPITAL BV 3.125% 28-11-32	EUR	1 000 000	954 975,60	0,24
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	2 000 000	1 702 236,11	0,43
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	2 700 000	2 445 255,77	0,62
ING GROEP NV 2.125% 26-05-31	EUR	2 500 000	2 301 852,60	0,58
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	2 500 000	2 389 436,73	0,60
JAB HOLDINGS BV 1.75% 25-06-26	EUR	3 000 000	2 817 906,09	0,71
KPN 6.0% PERP	EUR	1 300 000	1 303 773,88	0,32
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	3 300 000	3 186 313,10	0,81
NN GROUP NV 4.375% PERP EMTN	EUR	5 000 000	5 064 817,36	1,28
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 825 102,56	0,47
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	4 000 000	3 469 823,22	0,88
TENNET HOLDING BV 4.75% 28-10-42	EUR	1 500 000	1 596 269,88	0,40

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.0% 30-06-27	EUR	1 000 000	975 109,42	0,25
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	4 000 000	3 784 960,20	0,95
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.748% PERP	EUR	1 000 000	852 789,11	0,22
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	1 400 000	1 401 610,16	0,35
VONOVIA FINANCE BV 1.5% 22-03-26	EUR	1 400 000	1 279 441,98	0,32
TOTAL PAYS-BAS			58 053 036,78	14,65
PORTUGAL				
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 531 507,61	0,39
TOTAL PORTUGAL			1 531 507,61	0,39
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CEZ 2.375% 06-04-27 EMTN	EUR	4 000 000	3 684 944,42	0,93
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			3 684 944,42	0,93
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 1.625% 18-09-25	EUR	5 000 000	4 742 688,73	1,20
BARCLAYS 0.877% 28-01-28	EUR	1 500 000	1 295 539,65	0,33
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 290 276,98	0,32
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	4 500 000	4 226 498,01	1,06
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	1 500 000	1 533 094,37	0,39
HSBC HOLDINGS PLC 6.0% PERP CV	USD	1 000 000	870 603,61	0,22
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	5 000 000	5 053 850,36	1,28
LLOYDS BANKING GROUP EUAR05+5.29% PERP	EUR	2 500 000	2 397 887,35	0,60
SANTANDER UK GROUP 3.53% 25-08-28	EUR	1 500 000	1 421 056,94	0,36
STANDARD CHARTERED 1.625% 03-10-27	EUR	5 000 000	4 515 604,64	1,14
STANDARD CHARTERED 7.767% 16-11-28	USD	1 500 000	1 505 179,75	0,38
TOTAL ROYAUME-UNI			28 852 280,39	7,28
SUEDE				
CASTELLUM AB 0.75% 04-09-26	EUR	2 000 000	1 557 147,18	0,39
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 1.75% 11-11-26	EUR	1 500 000	1 405 241,21	0,36
SWEDBANK AB 3.625% 23-08-32	EUR	2 000 000	1 871 922,57	0,47
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	1 500 000	1 341 531,51	0,34
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	1 000 000	994 496,62	0,25
VLVY 1 5/8 09/18/25	EUR	1 000 000	951 064,02	0,24
VOLVO TREASURY AB 2.0% 19-08-27	EUR	1 500 000	1 395 607,71	0,35
TOTAL SUEDE			9 517 010,82	2,40
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 03-11-26	EUR	5 000 000	4 450 395,80	1,12
TOTAL SUISSE			4 450 395,80	1,12
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			346 154 888,48	87,34
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			346 154 888,48	87,34
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	169,225	16 891 384,63	4,26

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	EUR	3,984	3 981 451,78	1,01
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR-I(C)	EUR	3 000	3 010 290,00	0,76
TOTAL FRANCE			23 883 126,41	6,03
IRLANDE				
SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	EUR	1 500	1 253 985,00	0,32
TOTAL IRLANDE			1 253 985,00	0,32
LUXEMBOURG				
AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	EUR	3 000	2 874 150,00	0,72
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	EUR	100	3 064 027,00	0,77
AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	EUR	2 000	1 685 260,00	0,43
AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND H EUR AD	EUR	5 000	4 876 750,00	1,23
PI Solutions SICAV - European Credit Continuum part J2	EUR	200	1 033 656,00	0,26
TOTAL LUXEMBOURG			13 533 843,00	3,41
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			38 670 954,41	9,76
TOTAL Organismes de placement collectif			38 670 954,41	9,76
Titres donnés en pension				
CANADA				
DAIMLER CANADA FINANCE 3.0% 23-02-27	EUR	1 500 000	1 471 377,67	0,37
TOTAL CANADA			1 471 377,67	0,37
ESPAGNE				
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	3 097 520	3 088 502,13	0,78
TOTAL ESPAGNE			3 088 502,13	0,78
FRANCE				
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 170 220,46	0,54
SG 4.25% 16-11-32 EMTN	EUR	600 000	600 820,26	0,15
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	2 600 880	2 488 255,89	0,63
TOTAL FRANCE			5 259 296,61	1,32
PAYS-BAS				
VONOVIA FINANCE BV 1.5% 22-03-26	EUR	600 000	548 332,28	0,14
TOTAL PAYS-BAS			548 332,28	0,14
TOTAL Titres donnés en pension			10 367 508,69	2,61
Dettes représentatives des titres données en pension			-10 580 800,00	-2,67
Indemnités sur titres données en pension			-8 420,43	
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0323	EUR	-124	107 840,00	0,02
EURO SCHATZ 0323	EUR	-261	109 965,00	0,03
FGBL BUND 10A 0323	EUR	406	-3 640 370,00	-0,92
FV CBOT UST 5 0323	USD	-514	217 278,65	0,06
TU CBOT UST 2 0323	USD	326	11 953,84	0,01

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX BOBL 01/2023 CALL 118.5	EUR	-400	58 570,00	0,01
EUREX BOBL 01/2023 CALL 120	EUR	400	-20 000,00	
EUREX BOBL 01/2023 PUT 111.75	EUR	400	-570,00	
EUREX BOBL 01/2023 PUT 114.75	EUR	-400	-42 570,00	-0,02
EUREX BOBL 01/2023 PUT 115.5	EUR	-400	-76 570,00	-0,01
EUREX BOBL 01/2023 PUT 116.5	EUR	400	137 140,00	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			56 000,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			56 000,00	0,01
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
AKZO NOBE FIX 071124	EUR	3 000 000	-28 772,83	-0,01
AUCHAN 2.875 01-26_2	EUR	-1 500 000	82 811,47	0,02
AUCHAN 2.875 01-26_2	EUR	-1 500 000	82 811,47	0,02
BANC SA 3.125 01-27_	EUR	2 100 000	-83 797,86	-0,02
BARCGRAB FIX 100624_	EUR	1 700 000	-3 703,53	
BASGR 1 3/4 03/11/25	EUR	-2 800 000	-27 614,32	-0,01
BBVA 2.575 02-29_201	EUR	-1 850 000	77 586,68	0,02
BMW FIN 0.75 07-24_2	EUR	-3 000 000	-30 823,67	
BNP PARIBAS 2.875 23	EUR	-3 000 000	-50 922,17	-0,01
BP CAP 1.876 04-24_2	EUR	3 000 000	5 371,07	
CDS BNP. S11_201227	EUR	3 000 000	61 063,07	0,01
EDF 5.625% 02/33_200	EUR	5 000 000	10 995,78	
ENER DE 1.625 04-27_	EUR	5 000 000	111 500,89	0,03
ENI 1.75 01-24_20122	EUR	-3 000 000	-14 934,17	
STEL NV 2.0 03-25_20	EUR	1 700 000	238 234,56	0,06
UNIC 2.125 10-26_201	EUR	-1 700 000	13 957,08	
TOTAL Credit Default Swap			443 763,52	0,11
TOTAL Autres instruments financiers à terme			443 763,52	0,11
TOTAL Instruments financier à terme			-3 045 308,99	-0,77
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-244 640,87	-229 225,46	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	EUR	3 848 532,46	3 848 532,46	0,97
TOTAL Appel de marge			3 619 307,00	0,91
Créances			45 065 356,30	11,37
Dettes			-43 046 422,78	-10,86
Comptes financiers			9 140 293,58	2,31
Actif net			396 337 356,26	100,00

Parts AMUNDI CREDIT EURO PM	EUR	1,000	88,55
Parts AMUNDI CREDIT EURO P	EUR	983 714,268	137,48
Parts AMUNDI CREDIT EURO I	EUR	2 227,148	23 599,97
Parts AMUNDI CREDIT EURO I2	EUR	2 469,00781	84 458,7367

OPCVM AMUNDI CREDIT EURO

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI CREDIT EURO

Classe I - Code ISIN : (C) FR0000446288

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - I, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

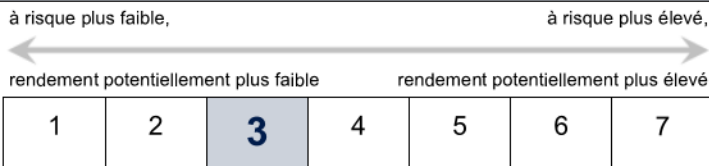
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI CREDIT EURO

Classe PM - Code ISIN : (C) FR0013433711

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - PM, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

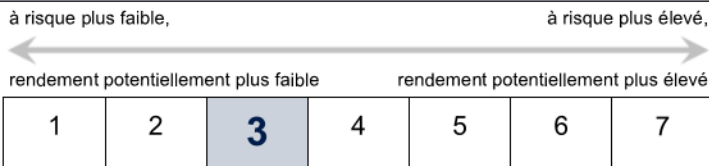
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI CREDIT EURO

Classe P - Code ISIN : (C) FR0010775429

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
En souscrivant à AMUNDI CREDIT EURO - P, vous investissez dans des titres obligataires privés ou des dérivés (Credit Defaults Swaps) libellés en Euro.

L'objectif est de réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Euro Corporate (coupons réinvestis) qui est composé de titres obligataires, à taux fixe de maturité supérieure à 1 an émis en Euro, par des émetteurs privés (industriels, financiers et secteurs des services aux collectivités) pouvant être de notation "investment grade", après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques et de taux d'intérêt, des obligations privées libellées en Euro ou des dérivés (Credit Default Swaps) de "bonne qualité" selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'achat, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

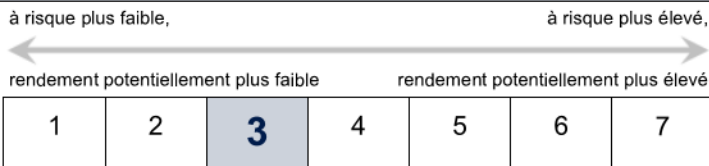
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI CREDIT EURO

Identifiant d'entité juridique :
IS56Q2E0AWL3L8SNM761

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui ☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55,06% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0.758 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0.569 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

▪

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Fonds	4,15%	FRA
EU 2.75% 12/37 SURE	Supranationaux	1,82%	SUP

d'investissements
du produit
financier au cours
de la période de
référence, à
savoir: **du**
01/01/2022 au
31/12/2022

DLNA VAR PERP	Assurance	1,24%	NLD
LLOYDS VAR 04/26 EMTN	Bancaire	1,24%	GBR
ASSGEN VAR 4.596% 30/11/49	Assurance	1,20%	ITA
A.S.F. DIVERSIFIED SHORT-TERM BD-H EUR	Fonds	1,20%	LUX
BNP VAR PERP(4.032%)	Assurance	1,19%	FRA
NSANY 2.652% 03/26 REGS	Consommation Discrétionnaire	1,17%	JPN
AALLN 1.625% 09/25	Industrie de base	1,17%	ZAF
C VAR 07/26 EMTN	Bancaire	1,16%	USA
STANLN 1.625% 10/27	Bancaire	1,11%	GBR
CKHGTH 0.75% 04/26	Communications	1,11%	GBR
UBS VAR 11/26	Bancaire	1,09%	CHE
BNP VAR 04/27 EMTN	Bancaire	1,07%	FRA
MS VAR 10/27	Bancaire	1,06%	USA

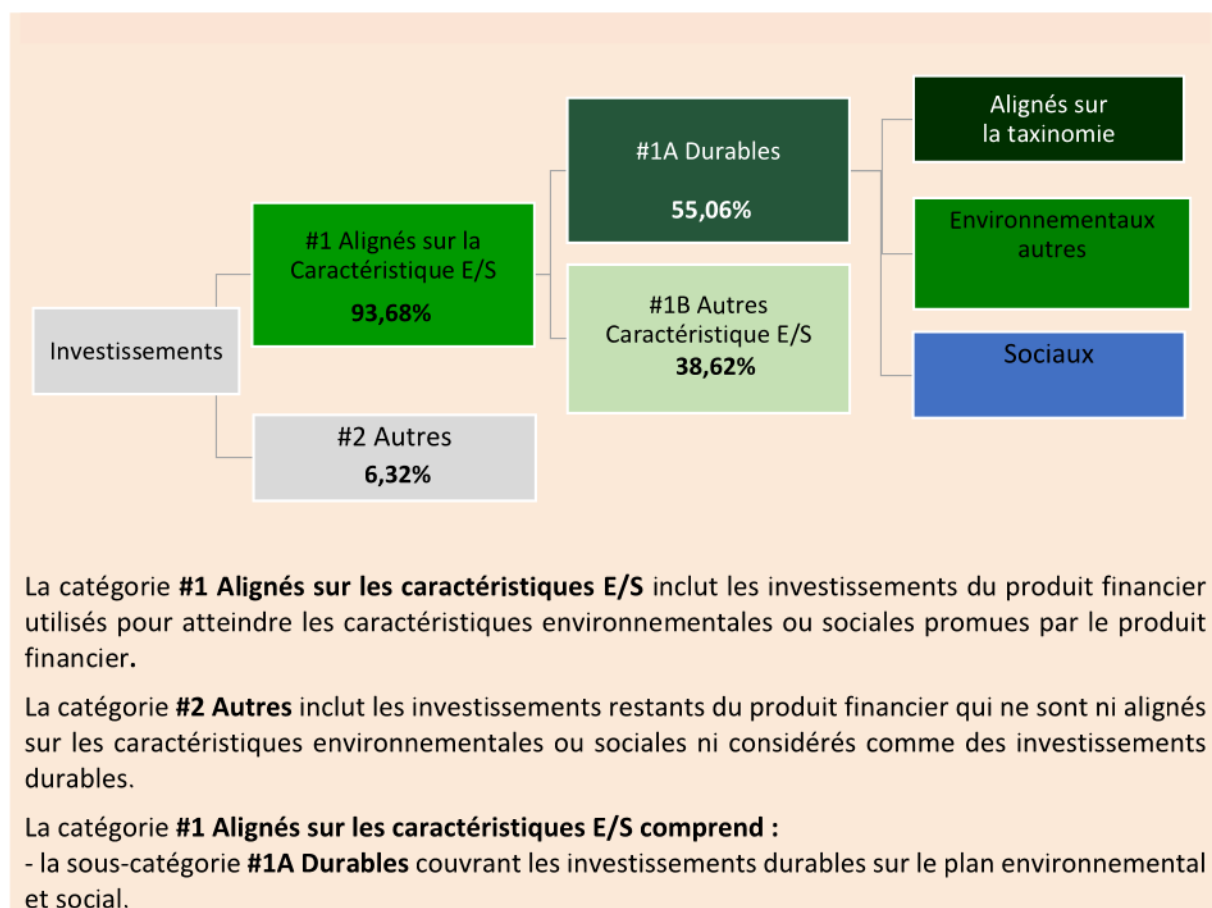


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des
actifs décrit la part
des investissements
dans des actifs
spécifiques.



- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	% d'actifs
<i>Bancaire</i>	40,93%
<i>Fonds</i>	9,50%
<i>Assurance</i>	7,89%
<i>Consommation Discrétionnaire</i>	7,06%
<i>Communications</i>	5,55%
<i>Électricité</i>	4,81%
<i>Autres institutions financières</i>	3,92%
<i>Énergie</i>	3,37%
<i>Biens de Consommation de Base</i>	3,28%
<i>Industrie de base</i>	2,83%
<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	2,13%
<i>Supranationaux</i>	1,82%
<i>Autres services aux collectivités</i>	1,25%

<i>Transport</i>	<i>1,24%</i>
<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,70%</i>
<i>BROKERAGE</i>	<i>0,43%</i>
<i>Forex</i>	<i>0,32%</i>
<i>Biens d'équipement</i>	<i>0,24%</i>
<i>Technologie</i>	<i>0,23%</i>
<i>Gaz naturel</i>	<i>0,22%</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,00%</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui:

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

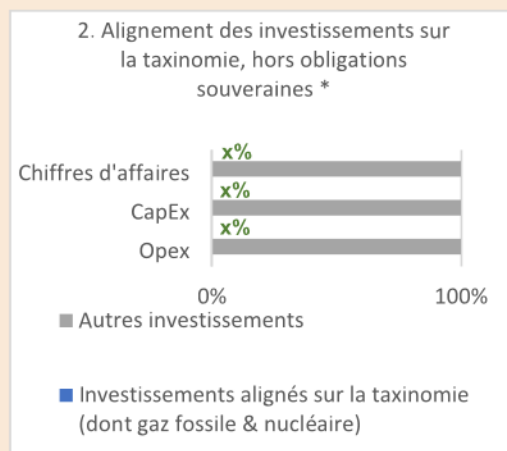
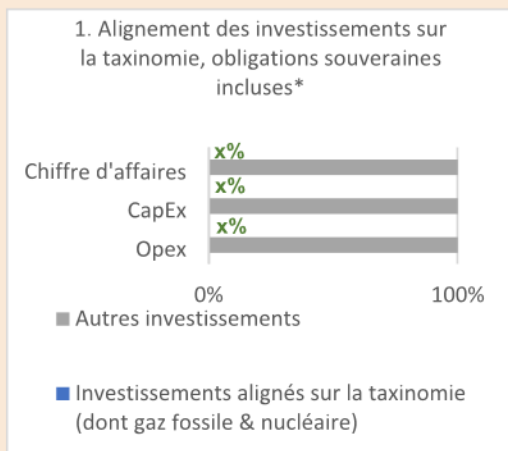
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les

activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Données non-encore disponibles.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.



Le symbole représente des investissements

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Sièges social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com